

Depuis plus de vingt ans, *Biogénie*, est partenaire des producteurs agricoles en leur offrant une variété de produits tels que: des composts, des biosolides papetiers, des biosolides municipaux, des boues agroalimentaires, des cendres et des amendements calciques. La diversité des produits offerts, l'expertise des équipes qui y travaillent et le respect strict des bonnes pratiques et des règles de l'art reliés au domaine ont permis à *Biogénie* de se tailler une place importante au Québec et de compter plusieurs centaines d'entreprises agricoles parmi ses clients fidèles.

Pour plus d'information, consultez le www.biogenie-env.com



BIOPLUS^{MC} RDD

AMENDEMENT ORGANIQUE CHAULANT

AVANTAGES

- Aide à corriger l'acidité du sol
- Favorise l'activité biologique et le réchauffement du sol
- Augmente la teneur en matière organique
- Réduit les coûts associés à l'utilisation de la chaux

VALEUR AGRONOMIQUE DE BIOPLUS^{MC}

Paramètres	Teneur (moyenne)
Matière sèche (m.s.)	40 %
Matière organique (b.s.)	50 %
pH	7 à 8

SPÉCIFICATIONS

- Biosolide d'origine organique et résidu de désencrage issus du recyclage du papier
- Conforme aux normes du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)
- Analyses et contrôle de qualité effectués selon le guide de valorisation du MDDEP
- Prise en charge complète des autorisations requises auprès du MDDEP
- Suivi agroenvironnemental assuré par *Biogénie*

MODE D'EMPLOI

- Appliquer à l'aide d'un épandeur à fumier solide conventionnel ou de précision
- Dose d'épandage entre 15 et 45t/ha (6 et 18t/acre)
- Apport d'azote supplémentaire à effectuer pour compenser l'immobilisation de l'azote (de 0.7 à 1,5 kg/t hum selon le produit)
- Privilégier les cultures sont moins exigeantes en azote pour l'année de culture suivant l'application
- Éviter l'application de chaux en association avec le *BIOPLUS*
- Respecter les zones de restriction obligatoires (fossés, puits, cours d'eau, etc.)



COMMUNIQUEZ AVEC NOUS DÈS MAINTENANT: 1 888 474-7657

Région de l'Abitibi-Témiscaminque
819 444-1047
abitibigmr@biogenie-env.com

Région de Québec
418 872-4227 poste 5522
quebecgmr@biogenie-env.com

Région de Montréal
450 929-4949 poste 283
montrealgmr@biogenie-env.com

Région de l'Estrie
819 578-5994
estriegmr@biogenie-env.com

GFV04F